



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

12-01-2022

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : 0745 407 683

Nom

(en entier) : **CHwapimmo**

(en abrégé) :

Forme légale : **A.S.B.L.**

Adresse complète du siège : **avenue Delmée 9 à 7500 Tournai**

Objet de l'acte : Démission et nomination

Ce vendredi 17 décembre 2021, à 14h00, le Conseil d'administration de l'A.S.B.L. CHwapIMMO s'est réuni en vidéo-conférence sous la présidence de Michel GUERIN.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1.Modification apportée à la composition de l'Assemblée Générale ;
- 2.Démission d'administrateurs et désignation en application de l'article 22 des statuts ;
- 3.Divers.

- 1.Modification apportée à la composition de l'Assemblée Générale (voir annexe 1 à la convocation)

Le 15 octobre dernier, le Conseil d'Administration a acté la démission au 1er octobre 2021 d'Yves DE GREEF de sa fonction de Président du CHwapi ainsi que de son mandat d'administrateur, de membre du Comité de Gestion et de membre de l'Assemblée Générale.

En application de l'article 8 des statuts, démissionne de son mandat de membre de l'Assemblée Générale de l'A.S.B.L. CHwapimmo à dater du 1er octobre 2021 : Monsieur Yves DE GREEF.

L'A.S.B.L. CHwapi présente comme nouveau membre de l'Assemblée Générale: Monsieur Michel GUERIN, Président.

Décision : l'Assemblée générale prend acte de ces décisions qui ont entraîné sa reconstitution immédiate.

2.Démission d'administrateur et désignation en application de l'article 22 des statuts

Par un courrier adressé au C.A., démissionne de son mandat d'Administrateur de l'A.S.B.L. CHwapimmo à la date du 1er octobre 2021 en application de l'article 26 des statuts :

☐ Monsieur Yves DE GREEF, domicilié rue Albert Allard, 21 à 7500 Tournai.

En application de l'article 26 des statuts, sur proposition de l'A.S.B.L. CHwapi, l'Assemblée générale décide à l'unanimité de désigner comme nouvel Administrateur, à dater du 17 décembre 2021, la personne suivante :

☐ Monsieur Michel GUERIN domicilié Grand Chemin, 3 à 7531 HAVINNES.

Cet administrateur achève normalement le mandat de 6 ans de celui qu'il remplace.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 20/01/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

A ce sujet, la proposition d'aligner l'échéance des mandats des instances de l'A.S.B.L. CHwapimmo sur celle des mandats des instances du CHwapi est examinée.

Décision : l'Assemblée Générale décide à l'unanimité la limitation des mandats actuels des membres du C.A., du Président et du Vice-Président, au 30 juin 2024.

3. Divers

Aucun point divers n'est présenté.

Le compte-rendu relatif aux décisions des points de l'ordre du jour est rédigé et lu en séance. Il est approuvé par les membres de l'Assemblée générale à l'unanimité. L'administrateur délégué à la gestion journalière, Didier DELVAL, est chargé de faire procéder aux publications légales découlant de ces décisions.

Ce vendredi 17 décembre 2021, à 14h15, le Conseil d'administration de l'A.S.B.L. CHwapIMMO s'est réuni en vidéo-conférence sous la présidence de Michel GUERIN.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du Président ;
2. Divers

1. Désignation du Président

Par un courrier adressé au C.A., Monsieur Yves DE GREEF a démissionné de son mandat d'Administrateur de l'A.S.B.L. CHwapimmo à la date du 1er octobre 2021.

En application de l'article 26 des statuts, sur proposition de l'A.S.B.L. CHwapi, l'Assemblée générale de l'A.S.B.L. CHwapimmo a décidé à l'unanimité de désigner comme nouvel Administrateur, à dater du 17 décembre 2021, la personne suivante :

☐ Monsieur Michel GUERIN domicilié Grand Chemin, 3 à 7531 HAVINNES.

Décision : le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de désigner Michel GUERIN en tant que Président de l'A.S.B.L. CHwapimmo en application de l'article 27 des statuts. Les autres fonctions actuelles sont confirmées soit :

- ☐ Vice-Président: Monsieur Jean-Pierre GENBAUFFE ;
- ☐ Secrétaire : Monsieur Frédéric WATTECAMPS ;
- ☐ Administrateur délégué à la gestion journalière : Monsieur Didier DELVAL.

2. Divers

Aucun point divers n'est présenté.

Le compte-rendu relatif aux décisions des points de l'ordre du jour est rédigé et lu en séance. Il est approuvé par les membres de l'Assemblée générale à l'unanimité. L'administrateur délégué à la gestion journalière, Didier DELVAL, est chargé de faire procéder aux publications légales découlant de ces décisions.

Réserve
au
Moniteur
belge



Pour extraits conformes,
Tournai, le 17 décembre 2021.

Au nom du Conseil d'Administration,

Didier DELVAL
Administrateur-délégué

Jean-Pierre GENBAUFFE
Vice-Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).